

Ferme de la Basilique : une association pour mobiliser les habitants de Bonsecours

Créée à la fin de l'année 2018, l'Association de la Protection de la Ferme de Bonsecours (APFB) souhaite préserver les terres agricoles d'un projet immobilier de centaines de logements. Samedi 2 février, un rassemblement a réuni une soixantaine de personnes.

À proximité de la basilique de Bonsecours, entre 350 et 380 logements sont envisagés par le promoteur Nexity dans un projet immobilier baptisé la ZAC (zone d'aménagement concerté) Les Jardins de la Basilique, qui doit s'étaler sur un espace naturel de prairies et vergers de 22 hectares ainsi que sur les terrains de la maison diocésaine.

Projet contesté par les opposants, qui veulent réorienter cette ZAC vers « un projet partagé par les habitants, adapté aux enjeux environnementaux et alimentaires d'aujourd'hui. » Ils veulent aussi mettre en valeur la dernière ferme au cœur de la ville : la ferme Lefebvre.

Après une première manifestation qui avait réuni plusieurs centaines de personnes le samedi 20 octobre, l'association Bouillons Terres d'Avenir a transmis le relais à une nouvelle association bonauxillienne : l'APFB (Association de Protection de la Ferme de Bonsecours), créée en novembre 2018.



Après un rassemblement où les personnes présentes ont pu poser des questions et débattre (photo 1 et 2), certains d'entre eux sont allés visiter le site en longeant car il est inaccessible depuis octobre dernier (photo 3). Sur le stand, les membres fondateurs de l'APFB ont enregistré de nouvelles adhésions (photo 4).

« Tout est encore possible, rien n'a été signé »

Samedi 2 février, un deuxième rassemblement réunissant une soixantaine de personnes s'est déroulé aux abords de la basilique de Bonsecours. Cette fois, les organisateurs ont voulu que la mobilisation se recentre sur les habitants de Bonsecours.

Présente à ce rassemblement, Marylène Follet est la seule conseillère municipale de Bonsecours sur les 29 à avoir voté contre la délibération approu-

vant le dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté Les Jardins de la Basilique, lors du conseil municipal du 26 novembre 2018. Elle a brièvement pris la parole : « Ils sont dans un autre temps. Ils n'ont pas encore compris que les enjeux d'il y a 20 ans ne sont les plus mêmes aujourd'hui. »

Les personnes présentes étaient réunies autour de Philippe Vue, co-porte-parole de l'association Bouillons Terres d'Avenir et membre de l'APFB. « On sait, par expérience que lorsque la population est mobilisée, les élus sont obligés d'écouter. C'est le pari qu'on fait. Le promoteur Nexity n'a pas de permis de construire. Tout est encore possible, rien

n'a été signé. »

L'enjeu du PLUI

Car cette année, l'enjeu se cristallise autour du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) soumis à l'enquête publique à partir de septembre 2019 et validé en 2020.

Philippe Vue a cité un exemple similaire à Canteleu où le conseil municipal du 27 septembre 2018 a classé le domaine du Hasard et ses 15 hectares en zone agricole dans le nouveau PLUI alors qu'elle était en zone à urbaniser dans l'actuel PLU communal. D'ici 2022, ce projet agricole à Canteleu prévoit notamment la remise en culture, du maraîchage biologique, l'exploitation par des travailleurs en

insertion, l'approvisionnement des cantines de la ville, et l'accueil des scolaires.

Philippe Vue estime que le conseil municipal de Bonsecours pourrait faire de même en classant la ferme de la Basilique en zone agricole dans le PLUI, ce qui écarterait tout projet immobilier d'envergure.

Des habitants parmi les membres actifs de l'association

Pour cela, des habitants de Bonsecours ont commencé à s'impliquer dans cette association. C'est le cas de François, un jeune père de famille habitant à Bonsecours : « On souhaite arriver à donner une direction démocratique à ce

projet en fédérant un maximum d'habitants et ouvrir le débat sur l'avenir de ce site en réfléchissant à des projets alternatifs. »

Gisèle, habitante de Bonsecours depuis 25 ans avait l'habitude de se promener dans cette prairie d'arbres anciens où elle ramassait des plantes et châtaignes. La retraitée a décidé de s'engager dans cette association parmi les autres membres actifs. Alors que la Métropole Rouen Normandie a voté un accord de principe à la création d'infrastructures (voiries, eau...) lors du conseil communautaire du 14 mai 2018, Gisèle s'étonne d'une incohérence : « Avec la COP 21, le schéma de cohérence territoriale métropoli-

tain (SCOT), la Métropole est pleine de bonnes intentions mais elle est en décalage lorsqu'elle dit souhaiter développer l'alimentation locale, l'agriculture périurbaine et préserver les espaces naturels. Ils disent qu'ils vont le faire demain mais c'est maintenant qu'il faut le faire, ce sera trop tard après. »

La crainte d'une saturation de la circulation et des services

Avec l'arrivée de 800 habitants supplémentaires à Bonsecours selon leur estimation, les membres actifs de l'Association de Protection de la Ferme de Bonsecours craignent également un engorgement de la circulation à Bonsecours et la saturation des services communaux (écoles, centres aérés, etc.).

Un nouveau rassemblement en mars

Ce samedi 2 février, l'Association de Protection de la Ferme de Bonsecours a tenu un stand d'information où les personnes présentes pouvaient adhérer à l'association. En trois semaines, près d'une centaine de personnes ont adhéré à l'association qui a créé un site internet spécifique. Prochainement, une pétition va être lancée. Que ce soient les retraités ou les familles, l'association souhaite continuer à sensibiliser les habitants de Bonsecours. Un troisième rassemblement est annoncé pour le samedi 2 mars à 15 h au parvis de la Basilique de Bonsecours.

Nicolas Gaillard

■ Site internet de l'APFB : <https://fermedebonsecours.org/> ; page Facebook : Ferme de Bonsecours

PORTES OUVERTES DU 8 AU 17 FÉVRIER 2019

Bénéficiez de 2.000€ à 10.000€ d'avantages client sur les camping-cars identifiés*

VENEZ DÉCOUVRIR LES NOUVEAUTÉS 2019

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DIMANCHE 17 FÉVRIER 2019



* Voir conditions en conditions

JOUSSE IDYLICAR ROUEN

Hobby

Cont'endome

ADRIA

ROLLER TEAM

CARAVELAIR

FLEURETTE

Challenger

NIESMANN + BISCHOFF

Dethleffs

ELIOS

www.campingcarjousse.fr

Franqueville-St-Pierre - Tél. : 02 32 94 51 30

St-Jean-du-Cardonnay - Tél. : 02 35 33 82 57